



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

protection

Question écrite n° 120799

## Texte de la question

M. Jean-Luc Reitzer souhaite attirer l'attention de Mme la ministre de l'écologie et du développement durable sur l'actualisation du plan climat 2004-2012. Depuis juillet 2004, la France dispose d'un plan climat 2004-2012 afin de respecter les objectifs fixés par le protocole de Kyoto. Ce plan doit également permettre de diviser par quatre les émissions de gaz à effet de serre de la France à l'horizon 2050. Si les premiers résultats de la mise en oeuvre de ce plan sont encourageants, des efforts sont encore à réaliser. Dans ce cadre, à la suite du rendez-vous climat 2007, il lui demande de bien vouloir lui indiquer si de nouvelles mesures vont être prises pour actualiser et compléter le plan climat 2004-2012 afin de tenir compte des évolutions apparues depuis lors.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Luc Reitzer](#)

**Circonscription :** Haut-Rhin (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 120799

**Rubrique :** Environnement

**Ministère interrogé :** écologie

**Ministère attributaire :** écologie, développement et aménagement durables

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 20 mars 2007, page 2801